

## VAE - SYNOPTIQUE DE LA PROCEDURE

### PHASE 1 : ACCUEIL - PRESENTATION

*Détail des conditions à remplir  
Demande d'accompagnement*

### PHASE 2 : RECEVABILITE

Examen du dossier par l'école

500 € dont 2 heures d'accompagnement

OUI

NON

Réorientation

### PHASE 3 : DOSSIER DE VALIDATION

Constitution du dossier

Accompagnement à 75 €/heure

Dépôt du dossier

1500 €

### PHASE 4 : JURY DE VALIDATION

Examen du dossier par le Jury

Oral devant le Jury

700 €

DECISION  
FINALE

VALIDATION TOTALE

*Délivrance du Diplôme*

VALIDATION PARTIELLE

*Nouvelle VAE  
Après formation complémentaire*

AUCUNE VALIDATION

*Réorientation*

## TABLEAU EXPLICATIF DES PHASES

PHASES		ACTEURS	ACTIONS	COÛT
<b>PHASE 1</b> <b>ACCUEIL</b>	<i>Présentation de la procédure VAE</i>	Direction de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la <b>procédure VAE</b></li> <li>- Réalisation d'un <b>rétro-planning</b> à partir des dates du Jury de validation (15 juin et 15 décembre)</li> <li>- Mention des <b>conditions à remplir</b></li> </ul>	
			Si engagement dans la procédure, remise du : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Contrat d'accompagnement</b></li> <li>- <b>Dossier de recevabilité</b></li> </ul>	500 €
<b>PHASE 2</b> <b>RECEVABILITE</b>	<i>Constitution du dossier Dépôt</i>	Candidat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constitution du dossier</b> de recevabilité</li> <li>- <b>Transmission</b> à l'école du dossier de recevabilité (2 exemplaires papiers et 1 exemplaire numérique en PDF)</li> </ul>	
	<i>Entretiens d'accompagnement</i>	Accompagnateur	<b>Accompagnement</b> du candidat dans la constitution du dossier de recevabilité (2 heures comprises dans les 500 €)	
	<i>Examen du dossier</i>	Direction de l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envoi au candidat par l'école d'un <b>accusé de réception</b> du dossier de recevabilité</li> <li>- <b>Examen du dossier</b> par l'école</li> <li>- Transmission au candidat par l'école de la <b>décision concernant la recevabilité</b> : au maximum 30 jours après la réception du dossier (<i>Décision nécessaire à l'obtention des financements</i>)</li> </ul>	
<b>PHASE 3</b> <b>DOSSIER DE VALDIATION</b>	<i>Entretiens d'accompagnement</i>	Candidat	Le candidat a la possibilité de demander un accompagnement pour l'élaboration du dossier de validation	75 €/h
	<i>Constitution du dossier Dépôt</i>	Candidat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Constitution du dossier</b> de validation</li> <li>- <b>Transmission</b> à l'école du dossier de recevabilité (2 exemplaires papiers et 1 exemplaire numérique en PDF) : au minimum 60 jours avant la date du Jury de validation</li> </ul>	1 500 €
	<i>Examen du dossier</i>	Direction de l'école Jury VAE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi au candidat par l'école d'un <b>accusé de réception</b> du dossier de validation</li> <li>- L'école précise la <b>date limite d'examen du dossier</b> par le jury et notifie au candidat la <b>date de son oral</b> (au minimum 30 jours avant l'oral)</li> <li>- <b>Examen du dossier</b> par le jury de validation</li> </ul>	
<b>PHASE 4</b> <b>JURY DE VALDIATION</b>	<i>Oral</i>	Candidat Jury VAE <b>2 réunions annuelles : 15 décembre / 15 juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le candidat éclaire le Jury</li> <li>- Par ses questions, le jury affine sa perception des compétences acquises</li> </ul>	700 €
	<i>Délibération</i>	Jury VAE	Délibération du Jury hors la présence du candidat	
	<i>Décision finale</i>	Jury VAE	L'école notifie et justifie au candidat la décision prise et propose au Jury de Diplôme la délivrance ou non du Titre d'Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de METZ	